



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 2 novembre 2022 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, présidente du comité exécutif, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Daniel Champagne, Olive Kamanyana et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur Daniel Champagne anime la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, M^e Andrée Loyer, directrice exécutive et greffière par intérim, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Daniel Feeny et Mathieu Paquette, attachés politiques, ainsi que Steven Boivin, conseiller, district d'Aylmer, Marc Bureau, conseiller, district du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond, Anik Des Marais, conseillère, district de Mitigomijokan, Edmond Leclerc, conseiller, district de Buckingham, Caroline Murray, conseillère, district de Deschênes, Steve Moran, conseiller, district de Hull-Wright, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines, Catherine Leclerc, attachée politique du cabinet du conseiller désigné, et François Léveillé, directeur du cabinet du conseiller désigné.

CE-2022-856

DÉSIGNATION DE NOM DE RUE - OUVERTURE DE NOUVELLE RUE - DISTRICT ÉLECTORAL DE MITIGOMIJOKAN - ANIK DES MARAIS

CONSIDÉRANT QUE la phase 11A du projet résidentiel Connaught a été adoptée par résolution à la séance du conseil municipal du 5 juillet 2022, par conséquent une nouvelle rue doit être nommée ainsi que le prolongement d'une rue déjà officielle;

CONSIDÉRANT QUE ce projet implique l'ouverture d'une nouvelle rue et qu'elle doit être officiellement désignée;

CONSIDÉRANT QUE le nom Joe-Gorman est conforme aux critères de la Commission de toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable et le Comité de toponymie ont analysé les noms suggérés et en recommandent l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation du nom de rue proposé « Joe-Gorman » pour le projet résidentiel Connaught :

Nomination de nouvelle rue :

<u>Numéro de lot</u>	<u>Nom de rue</u>
6 530 506	rue Joe-Gorman

Prolongement de rue :

<u>Numéro de lot</u>	<u>Nom de rue</u>
6 531 248	rue Nancy-Elliott

Adoptée

CE-2022-857

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - WSP CANADA INC. - SERVICES MUNICIPAUX ET RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ENTRE LE BOULEVARD DES ALLUMETTIÈRES ET LA RUE DUMAS - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU ET DE HULL-WRIGHT - JOCELYN BLONDIN ET STEVE MORAN

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-448 du 8 juillet 2020, adjugeait à la firme WSP Canada inc. un mandat pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le remplacement des services municipaux et le réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas pour un montant total approximatif de 843 992,15 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les délégations de pouvoir numéros 175627, 179233, 179921, 181108 et 185618 ont déjà été approuvées pour un montant de 61 359,82 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme WSP Canada inc. a déposé à la Ville une demande additionnelle d'honoraires professionnels d'un montant de 94 817,58 \$ incluant les taxes, pour la surveillance additionnelle de chantier ainsi qu'un supplément aux honoraires professionnels pour une réunion de transfert de dossier entre l'équipe de conception et l'équipe de surveillance portant le cumulatif des ajustements à approuver au montant de 156 177,40 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures et des projets recommande cet ajustement de coût pour les honoraires professionnels supplémentaires encourus :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 175627, 179233, 179921, 181108 et 185618 pour un montant de 61 359,82 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement de coût des honoraires professionnels supplémentaires encourus au montant de 94 817,58 \$ incluant les taxes, à la firme WSP Canada inc., et ce, sans impact budgétaire, dans le cadre du projet de remplacement des services municipaux et le réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas, portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à un montant de 156 177,40 \$ incluant les taxes.

Le coût total révisé du mandat, à la suite de cet ajustement, représente un montant de 1 000 169,55 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19004-007-38186	86 581,09 \$	Fonds dédiés aux infrastructures (ING-13-007) -18-3067 - Honoraires professionnels - Boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas
04-13493	4 123,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 113,09 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-858

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - 6369472 CANADA INC. - RECONSTRUCTION DU SENTIER DU VALLON - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - LOUIS SABOURIN

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2021-988 du 24 novembre 2021, adjugeait à la firme 6369472 Canada inc. (Equinoxe JMP), un contrat pour la reconstruction du sentier du Vallon, entre les chemins des Érables et Lebaudy, pour un montant total approximatif de 995 665,97 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme WSP Canada inc., mandatée par la Ville de Gatineau pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans, devis et documents d'appels d'offres ainsi que la surveillance avec résidence pour le projet, recommande un montant total de 164 826,84 \$ incluant les taxes, pour la réalisation de travaux supplémentaires nécessaires à ce jour;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures et des projets recommande cet ajustement de coût de soumission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'ajustement de coût de soumission d'un montant de 164 826,84 \$ incluant les taxes, au contrat de la firme 6369472 Canada inc. (Equinoxe JMP), dans le cadre du projet de reconstruction du sentier du Vallon, entre les chemins des Érables et Lebaudy, et ce, sans impact budgétaire.

Le coût total révisé du contrat, à la suite de cet ajustement, représente un montant de 1 160 492,81 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-18031-002-38187	150 508,87 \$	Réfection majeure des sentiers récréatifs - 16-3082 - Sentier vallon
04-13493	7 167,94 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 150,03 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-859

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-16 - 72 160,01 \$ - PÉRIODE DU 1^{er} AU 7 MAI 2022, B-17 - 49 796,61 \$ - PÉRIODE DU 8 AU 14 MAI 2022, B-18 - 341 357,22 \$ - PÉRIODE DU 15 AU 21 MAI 2022, B-19 - 147 964,94 \$ - PÉRIODE DU 22 AU 28 MAI 2022

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-16 au montant de 72 160,01 \$ pour la période du 1^{er} au 7 mai 2022, B-17 au montant de 49 796,61 \$ pour la période du 8 au 14 mai 2022, B-18 au montant de 341 357,22 \$ pour la période du 15 au 21 mai 2022 et B-19 au montant de 147 964,94 \$ pour la période du 22 au 28 mai 2022.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-860

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-20 - 74 206,61 \$ - PÉRIODE DU 29 MAI AU 4 JUIN 2022, B-21 - 312 608,67 \$ - PÉRIODE DU 5 AU 11 JUIN 2022, B-22 - 93 918,37 \$ - PÉRIODE DU 12 AU 18 JUIN 2022, B-23 - 140 595,24 \$ - PÉRIODE DU 19 AU 25 JUIN 2022

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-20 au montant de 74 206,61 \$ pour la période du 29 mai au 4 juin 2022, B-21 au montant de 312 608,67 \$ pour la période du 5 au 11 juin 2022, B-22 au montant de 93 918,37 \$ pour la période du 12 au 18 juin 2022 et B-23 au montant de 140 595,24 \$ pour la période du 19 au 25 juin 2022.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-861

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-24 - 424 948,60 \$ - PÉRIODE DU 26 JUIN AU 2 JUILLET 2022, B-25 - 160 363,77 \$ - PÉRIODE DU 3 AU 9 JUILLET 2022, B-26 - 138 799,44 \$ - PÉRIODE DU 10 AU 16 JUILLET 2022, B-27 - 100 986,82 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 JUILLET 2022, B-28 - 131 336,69 \$ - PÉRIODE DU 24 AU 30 JUILLET 2022

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-24 au montant de 424 948,60 \$ pour la période du 26 juin au 2 juillet 2022, B-25 au montant de 160 363,77 \$ pour la période du 3 au 9 juillet 2022, B-26 au montant de 138 799,44 \$ pour la période du 10 au 16 juillet 2022, B-27 au montant de 100 986,82 \$ pour la période du 17 au 23 juillet 2022 et B-28 au montant de 131 336,69 \$ pour la période du 24 au 30 juillet 2022.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-862

SOUSSION 2022 SP 347 - ENTRETIEN DES DÉPÔTS À NEIGE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat aux firmes :

- 2842-3945 Québec inc., 56, rue de Troyes, Gatineau, Québec, J8T 5P4, pour l'entretien des dépôts à neige (sections 1 et 2), boulevard Gréber (section 1) et rue Buteau (section 2) pour un montant total approximatif pour deux ans de 395 008,11 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 septembre 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission conforme reçue pour ces sections;
- François Lacroix, 33, rue de Castillou, Gatineau, Québec, J8T 5S3, pour l'entretien des dépôts à neige (sections 3, 4 et 5), boulevard Saint-René (section 3), rue Georges (section 4) et rue Charles (section 5), pour un montant total approximatif pour deux ans de 270 455,69 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 septembre 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission conforme reçue pour ces sections.

Après la première saison du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Le contrat pourrait être renouvelé pour trois périodes additionnelles d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION
02-31321-515	Dépôt à neige privé – Location machineries et véhicules
02-31320-515	Dépôts à neige – Location machineries et véhicules

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2023 et 2024 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022

Adoptée

CE-2022-863

SOUSSION 2022 SP 369 - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX EN PÉRIODE HIVERNALE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour la fourniture de béton bitumineux en période hivernale, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission selon la quantité achetée, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 29 septembre 2022, et ce, étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera en vigueur à compter du 5 décembre 2022 jusqu'à la date de fin de la période de dégel des routes selon la zone 1 du ministère des Transports de 2023.

De plus, ce comité autorise le Service des travaux publics à procéder à l'achat de béton bitumineux selon les besoins réels et les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-31210-625 – Rues pavées - Asphalte, et ce, jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2023 les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022

Adoptée

CE-2022-864

SOUSSION 2021 SP 412 - FOURNITURE DE FOURGONS AVEC ÉCHELLE HYDRAULIQUE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Mercedes-Benz Gatineau, 1339, boulevard de la Vérendrye Ouest, Gatineau, Québec, J8T 8K2, pour la fourniture de fourgons avec échelle hydraulique pour un montant total de 670 545,38 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 septembre 2022, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30914-003-38188	153 074,32 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Fourgon 3/4 T 290B874
06-30914-004-38189	153 074,32 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Fourgon 3/4 T 290B875
06-30914-006-38190	153 074,32 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Fourgon 3/4 T 290T757
06-30892-004-38191	134 329,99 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Fourgon 1T 2006 300B781
18-21005-037-38192	18 744,34 \$	Remplacement de véhicules et machinerie - Travaux publics et autres services - Fourgon 1T 2006 300B781
04-13493	29 160,48 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	29 087,60 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-865

SOUSSION 2022 SP 336 - FOURNITURE DE CAMIONS 10 ROUES AVEC BENNE POUR LE TRANSPORT DE VRAC - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme camion Excellence Peterbilt inc., 1041, rue Nobel, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Z4, pour la fourniture de camions 10 roues avec benne pour le transport de vrac pour un total de 577 245,37 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission reçue le 23 septembre 2022, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme et ayant obtenu un pointage suite au processus d'évaluation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30836-101-38193	165 000,00 \$	Remplacement de véhicules et machinerie - Services des travaux publics, de police et autres - Camion 10 roues 350H292
18-22005-101-38194	98 550,98 \$	Véhicules en ajout ou besoins spécifiques ou opérationnels - Camion 10 roues 350H292
18-22005-100-38195	263 550,98 \$	Véhicules en ajout ou besoins spécifiques ou opérationnels - Camion 10 roues 350H289
04-13493	25 103,08 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	25 040,33 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-866

SOUSSION 2022 SP 225 - SERVICE D'ENNEIGEMENT DANS LE CADRE DU BAL DE NEIGE ET DU LAC BEAUCHAMP - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme SNO Innovation, 550, rang des Vingt-Cinq Est, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 0G6 pour les deux sections du service d'enneigement dans le cadre du Bal de neige et du lac Beauchamp pour une période de trois saisons, pour un montant total approximatif de 326 092,10 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 29 septembre 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT TAXES INCLUSES	DESCRIPTION
02-71511-419	80 367,53 \$	Bal de neige
02-71360-419	14 164,92 \$	Parcs du lac Beauchamp et du lac Leamy

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2023 à 2025 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022 conditionnellement à l'adoption du budget 2023.

Adoptée

CE-2022-867

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-33 POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 538 498,90 \$ POUR LA PÉRIODE DU 11 AU 17 AOÛT 2022

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-33 d'un montant de 1 538 498,90 \$ pour la période du 11 au 17 août 2022.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-868

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-34 POUR UN MONTANT TOTAL DE 191 646,45 \$ POUR LA PÉRIODE DU 18 AU 24 AOÛT 2022**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-34 d'un montant de 191 646,45 \$ pour la période du 18 au 24 août 2022.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-869

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-35 POUR UN MONTANT TOTAL DE 168 119,50 \$ POUR LA PÉRIODE DU 25 AU 31 AOÛT 2022**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-35 d'un montant de 168 119,50 \$ pour la période du 25 au 31 août 2022.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-870

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 40 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 42 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 40 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 41**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 40, accepte les dépôts de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 42, la liste des réquisitions numéro 40 ainsi que la liste des embauches numéro 41 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants \$	Périodes
Liste PA numéro 40	Pièces de comptes à payer	83 423,86 \$	17 au 21 octobre 2022
Liste PD numéro 42	Pièces de comptes à payer	936 155,09 \$	17 au 21 octobre 2022
Liste des réquisitions numéro 40	Pièces de comptes à payer	3 500,00 \$	17 au 21 octobre 2022
Liste des embauches numéro 41	Embauche du personnel temporaire	31 385,25 \$	9 au 15 octobre 2022

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-871

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-42 POUR UN MONTANT TOTAL DE 327 628,57 \$ POUR LA PÉRIODE DU 13 AU 19 OCTOBRE 2022

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-42 d'un montant de 327 628,57 \$ pour la période du 13 au 19 octobre 2022.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-872

SOUSSION 2022 SP 111 - DÉNEIGEMENT DE DIVERS STATIONNEMENTS ET EMPLACEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats pour le déneigement de divers stationnements et emplacements aux firmes apparaissant au tableau révisé des prix reçus ci-joint, selon les prix unitaires incluant les taxes, mentionnés en regard de chacun d'eux, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 2 septembre 2022, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chaque article et section.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada et sur le prix du carburant diesel. Le contrat pourrait être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'une année.

Après chacune des saisons du contrat, une clause de compensation est prévue pour des accumulations saisonnières de neige au sol excédant 250 cm. Advenant le cas, la Ville compensera l'entrepreneur au prorata pour chaque centimètre supplémentaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2023 et 2024 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2022.

Adoptée

CE-2022-873

SUBVENTION DE 7 000 \$ POUR LA RÉALISATION D'UNE PATINOIRE DANS LE PARC HENRI-DUNANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - OLIVE KAMANYANA

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Olive Kamanyana désire subventionner à même son budget discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidents du Carrefour-de-l'Hôpital a fait une demande de financement pour appuyer l'installation d'une patinoire dans le parc Henri-Dunant dans le secteur de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidents a présenté à la conseillère une estimation des coûts reliés pour cette réalisation;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'une patinoire dans le secteur permettra aux citoyens, aux familles et aux résidents du quartier de bouger;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidents du Carrefour de-l'Hôpital propose un plan de travail précisant les étapes et les coûts associés à l'installation de la patinoire :

- Phase 1 : Identification de l'espace d'installation de la patinoire (parc Henri-Dunant);
- Phase 2 : Installation de la patinoire;
- Phase 3 : Démontage de la patinoire;
- Phase 4 : entreposage de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé par l'élu est de 7 000 \$ et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PRÉPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 7 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du Carrefour-de-l 'Hôpital, 133, avenue de la Drave Gatineau, Québec, J8V 2R7 à titre de subvention pour l'installation d'une patinoire extérieure dans le parc Henri-Dunant.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2022.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau - Période du 30 juin au 28 septembre 2022

CE-2022-874

APPROBATION DE CONTRAT - EMBAUCHE À TEMPS PARTIEL DE JONATHAN FLEURY - CABINET DU CONSEILLER DÉSIGNÉ

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif a adopté le recueil de la rémunération et des autres conditions de travail des membres du personnel politique de cabinet;

CONSIDÉRANT QUE ce recueil prévoit, à l'article 7.1, que la semaine normale de travail est réputée être de 35 heures de travail;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller désigné souhaite accorder un contrat de travail à temps partiel à monsieur Jonathan Fleury, et ce, rétroactivement au 17 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif doit approuver ce contrat de travail :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le contrat de travail avec monsieur Jonathan Fleury et autorise le conseiller désigné Steve Moran à le signer, lequel contrat est annexé à la présente résolution.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2022.

Adoptée

FRANCE BÉLISLE
Mairesse et présidente
Comité exécutif

M^c ANDRÉE LOYER
Greffière par intérim
Comité exécutif